



# COMMUNE DE HAMBACH

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

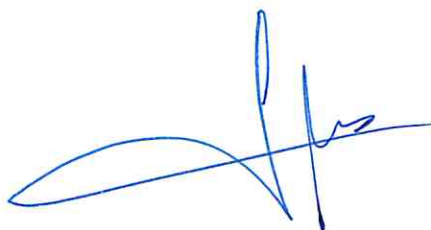
REUNION du 03 mars 2025

Le Conseil Municipal		
	Approuve à l'unanimité	<b><u>Approbation du PV de la séance précédente du 19 décembre 2024</u></b> - le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024.
DCM 2025/01	Décide à l'unanimité	<b><u>M 57 : Approbation du compte de gestion 2024</u></b> - de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; - de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ; - de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé conforme par l'ordonnateur, présente les mêmes résultats que le compte administratif.
DCM 2025/02	Approuve à l'unanimité	<b><u>M 57 : Approbation du compte administratif 2024</u></b> - le compte administratif de l'exercice 2024.
DCM 2025/03	Décide à l'unanimité	<b><u>CCAS : Création du CCAS et composition du conseil d'administration</u></b> - de procéder à la création d'un Centre Communal d'Action Sociale au 04 mars 2025 ; - de fixer à 8 le nombre d'administrateurs (4 élus et 4 personnes désignées par le Maire) au Conseil d'Administration ; - de préciser que la délibération entrera en vigueur au 04 mars 2025 ; - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à la création de ce service public administratif.
DCM 2025/04	Décide à l'unanimité	<b><u>CCAS : Création d'un budget annexe du CCAS</u></b> - d'accepter la création de ce budget annexe à compter du 04/03/2025 ; - de solliciter l'INSEE pour la création d'un numéro de SIRET dépendant du CCAS ; - de solliciter le comptable du trésor pour la création de ce budget avec attribution d'un code budget ; - d'autoriser Monsieur le Maire à opérer les écritures d'ordre et budgétaires entre le budget général et le budget annexe, et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
DCM 2025/05	Décide à l'unanimité	<b><u>Personnel : Modification du nombre d'heures hebdomadaire pour un adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe</u></b> - d'adopter la proposition du Maire, - de modifier ainsi le tableau des emplois, - d'inscrire au budget les crédits correspondants.

DCM 2025/06	Décide à l'unanimité	<b><u>Comptabilité : Liste des dépenses à imputer au compte 623 "Publicité, publications, relations publiques"</u></b> - d'affecter les dépenses reprises dans la délibération au compte 623 "Publicité, publications, relations publiques" dans la limite des crédits prévus au budget, - d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
DCM 2025/07	Prend acte	<b><u>Eau potable : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023</u></b> - de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023.
DCM 2025/08	Prend acte	<b><u>Assainissement : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023</u></b> - de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023.
DCM 2025/09	Décide à l'unanimité	<b><u>- Associations : Demandes de subvention FC HAMBACH – Amicale des voitures anciennes de Hambach &amp; Environs</u></b> - d'accorder une subvention : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de 420 € au FC HAMBACH</li> <li>• de 67 € à l'amicale des voitures anciennes de Hambach &amp; Environs</li> </ul> représentant 40 % du montant de leur achat.

Hambach, le 05 mars 2025

Mr le Maire,  
Daniel MULLER




La Secrétaire de Séance,  
Sylvie BEYER

